



N° 19.15
CREATION DE POSTE AGENT DE MAITRISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
Le bureau dûment convoqué le 22 mars 2019
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

PRESENTS :

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur CASTAING Patrick

EXCUSE :

Monsieur LOVET Jean-Pierre

Il est exposé :

Mise à jour du tableau des effectifs :

Suite à la mutation d'un agent et au recrutement intervenu en interne d'un agent, inscrit sur la liste d'aptitude, par voie de promotion interne, au grade d'agent de maîtrise territoriale au titre de l'année 2018, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs ainsi :

Service exploitation :

- Création d'un poste d'agent de maîtrise territoriale. Le poste d'agent de maîtrise principal précédent est gelé et sera supprimé après avis du Comité Technique

Et de mettre à jour le tableau des effectifs comme suit :

Grade	Mouvement en +	Mouvement en -
Agent de maîtrise	1	

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 27 mars 2019

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président



*Par délégation
Mme BIBARD Pascale,
Vice-Présidente.*